

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 30 mai, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plougouven le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOSCHER Marine (suppléante) ; BOUCHER Gaëlle ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE DU Pascal (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
GAUTIER Guy	à TALOC Bruno
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
JOBIC Cyril	à SCOLAN Marie-Thérèse
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PRIGENT Jean-Yvon	à LE COTTON Anne
RASLE-ROCHE Morgan	à BOUCHER Gaëlle
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; BURLOT Gilbert ; HAGARD Elisabeth ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GAOUYAT Samuel ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; MANGOLD Jacques ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; SIMON Yvon ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	09
Absents	18

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 24 mai 2023

DEL2023-05-110

TOURISME, CULTURE ET SPORT

ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIONS DE LA STRATÉGIE « NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES »

En 2020, lors de la nouvelle mandature, 10 commissions thématiques ont été créées dont celle intitulée « **Nouvelles Dynamiques Territoriales** ».

Cette commission s'est donnée pour ambition de construire pour les 10 ans à venir, avec et pour les associations, entreprises, habitants et en particulier pour les jeunes, un développement équilibré, durable et harmonieux du territoire en conjuguant des domaines d'actions et des expérimentations et en s'appuyant sur son identité et ses atouts. L'enjeu majeur est aussi de faire rester les jeunes sur le territoire ou de leur donner envie d'y revenir pour s'y installer et y vivre.

Pour ce faire, l'agglomération a décidé de définir une stratégie conforme au projet de territoire dans l'objectif de rendre le territoire dynamique et attractif. L'étude a débuté fin juillet 2021. Après un an et demi de concertation et de réflexion, un premier livrable, annexé à cette délibération, propose les enjeux en lien avec les compétences de la commission et celles de la mobilité, de la santé et de l'habitat ainsi que des axes stratégiques à horizon 2030.

Lors du Conseil d'agglomération du 27 septembre 2022, notre conseil avait validé deux principales orientations :

- Développer un parcours d'accueil et d'accompagnement au quotidien
- Favoriser le développement de lien social et l'épanouissement

Ces deux orientations ont donné lieu à la définition de 5 axes stratégiques :

- Maintenir et développer les services de première nécessité pour les habitants
- Accueillir et intégrer les nouveaux habitants
- Favoriser un ancrage, un attachement local
- Favoriser l'insertion professionnelle, la stabilité de l'emploi, l'insertion des jeunes, chômage et inadéquation de l'emploi
- Animer le territoire et susciter des rencontres

Ces axes ont été déclinés en actions opérationnelles. Ces actions prioritaires au regard des besoins du territoire pourront être portées et/ou accompagnées par l'agglomération et sont soit « réalisées », soit « en cours » et/ou « à lancer ».

Les actions à mener prioritairement sont de :

- Consolider et élargir le dispositif Pass Engagement
- Intégrer un volet santé mentale dans le contrat local de santé pour favoriser le bien être psychologique
- Accompagner le recrutement d'un chargé de la vie étudiante
- Développer une offre de restauration inter administratif en lien avec les établissements d'enseignement supérieur
- Développer une stratégie de communication adaptée à la cible jeune
- Développer une offre de location à destination des saisonniers et des étudiants
- Promouvoir les nouveaux modes d'habiter
- Renouveler les canaux de communication à destination de la population
- Accompagner le développement de dispositifs d'insertion par l'activité économique
- Faciliter la création de lieu de vie dans les communes

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- De valider le plan d'actions et sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC